

PARIS HABITAT LANCE SON BUDGET PARTICIPATIF

Du 3 avril au 30 juin 2017, Paris Habitat invite les locataires à imaginer et proposer des projets pour améliorer le cadre de vie de leur résidence. Pour cette première édition, Paris Habitat a retenu 10 sites et alloue un budget de 600 000 euros.

Depuis 2014, la ville de Paris a donné la possibilité aux parisiens de participer directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne. A ce jour, 28 projets parisiens et 388 projets d'arrondissement proposés par les parisiens ont été retenus.

Paris Habitat a décidé de se lancer également dans cette démarche. Dès cette année, les locataires vont pouvoir proposer un ou plusieurs projets qui concernent directement leur cadre de vie. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'Office de poursuivre le dialogue avec ces locataires et de favoriser l'engagement citoyen qui constitue aujourd'hui un enjeu démocratique majeur garant de la cohésion sociale et du vivre ensemble.

L'ensemble des projets de chaque résidence retenu pour cette première édition du budget participatif sera étudié en fonction de leur faisabilité et de leur coût. Les idées sélectionnées seront présentées à une commission composée de représentants de Paris Habitat, de la ville de Paris et de locataires. Les projets finalistes seront ensuite soumis au vote des locataires de la résidence concernée. Celui-ci sera organisé dans la semaine du 11 septembre 2017. L'initiative lauréate sera ensuite mise en œuvre.

Tous les locataires, à partir de 10 ans, des résidences concernées peuvent dès le lundi 3 avril retirer le dossier de participation à la loge de leur gardien/ne, en agence ou sur l'espace locataire du site internet parishabitat.fr.

PRESSE PARIS HABITAT

François-Marie Retourné – francoismarie.retourne@parishabitat.fr – 06 07 56 47 91

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

